



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration
Objet : séance ordinaire

Date : 29/12/2022
Lieu : à distance (Zoom)

Présent.e.s : Pascal BLOGIE, Jean-Pierre HECQUET, Mélissa PIRE, Arnaud DELSAUT, Charlotte COESENS, Stefan FERCOT, Etienne DOUMONT, Marine Seijkens, Magalie Dujardin

Excusé.e.s : Gaëtan VANDERSCHUEREN, Céline BRENU, Dominique GALLEZ.

NOTES D'INFORMATION

1. MEMBRES ADHÉRENTS : AFFILIATIONS/DÉSAFFILIATIONS

État des affiliations au 15/12/2022

10.524 membres (contre 10.121 en 2021) répartis comme suit :

COMPÉTITEURS	JEUNES	LOISIRS
3.181 compétiteurs (3.105 en 2021) dont	1.513 jeunes (1.616 en 2021) dont	5.830 loisirs (5.400 en 2021) dont
• 2.222 messieurs (2.159 en 2021)	• 976 messieurs (1.022 en 2021)	• 3.577 messieurs (3.322 en 2021)
• 959 dames (946 en 2021)	• 537 dames (594 en 2021)	• 2.253 dames (2.078 en 2021)

Top 10 des clubs (nombre total de membres)

	COMPÉTITEURS	JEUNES	LOISIRS	Total général
Brussels Badminton Club	59	35	249	343
Rixensart BC	85	90	46	221
BC Cardinal Mercier	38	3	155	196
Badminton Etterbeek Club	63	9	121	193
BC Waremme asbl	58	18	107	183
Orneau Bad Club	47	14	120	181
BC Enghien-Silly	19	44	113	176
BC Nivellois	60	7	99	166
Le Logis WBC asbl	57	2	98	157
BC Bastogne	73	24	55	152



Taux de désaffiliations :

Perte de 4.273 membres, soit 36,8% des affiliés au 30/06/2022 :

Par genre	Par statut	Par province	Par tranche d'âges
2.520 messieurs (33,8%)	Compétiteurs : 674 (19,6%)	BW : 478 (32,3%)	-12 ans : 395 (43,7%)
1.753 dames (42,3%)	Jeunes : 676 (36,6%)	Bruxelles : 661 (37,1%)	12-17 ans : 1.217 (38,9%)
	Loisirs : 2.923 (46,2%)	Hainaut : 1.183 (38,0%)	18-25 ans : 675 (47,5%)
		Liège : 892 (34,2%)	26-35 ans : 831 (37,6%)
		Luxembourg : 419 (43,6%)	36-50 ans : 769 (31,3%)
		Namur : 640 (38,7%)	+50 ans : 386 (26,0%)

2. MEMBRES EFFECTIFS : VISITE DU BADMINTON CLUB LOISIR GBX

Compte-rendu de la visite de ce nouveau club ("Welcome Pack" offert) :

Ce club, créé en 2018, compte une trentaine de membres loisirs répartis sur 6 terrains et sur deux plages horaires hebdomadaires.

La philosophie du club est "*Hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, débutants ou joueurs confirmés, tout le monde joue avec tout le monde !*" selon un principe de tournante régulée par un maître du temps.

Le club garantit à ses membres 1h30 de jeu continu en limitant les inscriptions par plage horaire. Il reste malgré tout un peu de place dans les deux créneaux.

Lieu de l'activité : Athénée Royal de Gembloux



Une partie des habitués du mardi

Prochaine visite : Badminton Club de Bouillon Le Phoenix

3. ACTION PASS-SPORT

Sur les 534 Pass-Sport réservés par les 18 clubs participant à la phase 3 de l'action, 140 ont trouvé preneur.

4. CHANGEMENT DE CLASSEMENT (28/11/2022)

Lors des changements de classements prévus le 7 novembre, de nombreuses erreurs sont apparues. Ce n'est que le 28 novembre, après de nombreux échanges d'emails avec Visual Reality, que les changements de classements ont été effectués. Toutefois, des erreurs subsistent (problèmes d'inactivité et différence de classement supérieur à 2 entre les différentes disciplines). En l'absence de retour de Visual Reality (au 15/12), nous tentons en vain de résoudre ces problèmes. La résolution de ces problèmes conditionne l'étude d'éventuelles améliorations du système.



5. DIGI-BAD

Le projet « Digi-Bad » de la LFBB a été présenté le 23/11/2022 à Badminton Vlaanderen dans le but d'informer nos homologues de notre (avancement dans le) projet de digitalisation, et d'évoquer leur intégration au projet. Badminton Vlaanderen est attelée en ce moment au développement d'une application, visant prioritairement la gestion des compétitions, qui nous sera présentée dans les mois à venir.

La société BigCaptain, partenaire du développement du projet « DigiBad » LFBB, a récemment intégré I-Club, ce qui a des conséquences sur le timing de développement du projet. Un planning théorique de mise en œuvre du projet en 2023 a été discuté.

6. FINANCES

Indexations salariales

Nouvelle indexation de 2% des salaires en décembre 2022. Il s'agit de la 6^{ème} indexation depuis octobre 2021 (taux cumulé = 12,62%). Les prochaines indexations sont prévues en janvier et en juillet 2023.

Sponsoring

- Ethias a annoncé la fin du sponsoring de la LFBB (et de la majorité des organisations sportives).
- Le dossier de subvention 2023 auprès de la Loterie National a été introduit par la FRBB.
- Le suivi des 23 premières entreprises contactées en vue d'un sponsoring est en cours.
- Une newsletter sponsoring a été envoyée à toute la communauté LFBB en date du 24/11/2022. Un retour est comptabilisé à ce jour.

DÉCISIONS DE L'OA

1. APPROBATION DU PV DE L'OA DU 24/10/2022

→ L'OA LFBB a approuvé le PV de l'OA du 24/10/2022.

2. APPROBATION DU PV DE L'OA ET DES ECHOS DE L'OA DU 14/11/2022

→ L'OA LFBB a approuvé le PV et les échos de l'OA.



3. RÉFLEXIONS GROUPE DE TRAVAIL ARBITRAGE –

RECONNAISSANCE ET DÉFRAIEMENT DES OFFICIELS TECHNIQUES

Contexte : Suite à la question parlementaire posée par Thierry WITSEL à Mme Glatigny.

Constatations du Groupe de travail :

- Inégalités entre les événements (au niveau LFBB, (très) correct depuis 2022) ;
- Différences entre les Juges-arbitres (JA) et les arbitres.

Propositions du groupe de travail : harmonisation/uniformisation du défraiement des officiels techniques.

De manière générale, les OT souhaitent plus de reconnaissance et de visibilité ; ils ne cherchent pas à gagner de l'argent mais demandent à rentrer dans leurs frais.

- Assurer une plus grande communication autour des arbitres (réseaux sociaux, remerciements nominatifs lors des événements) ;
- Créer une « cellule » de consultation des règlements ouverte à des arbitres/Juges-arbitres disposant d'expérience ;
- Créer des vocations par l'ouverture de certains postes (juge de ligne, par exemple) à des personnes en dehors du corps arbitral (jeunes des écoles de jeunes, du CFES...) ;
- Octroyer aux arbitres au minimum le remboursement des km ou un forfait. Le choix entre l'un ou l'autre pourrait être proposé, notamment au niveau des IC nationaux (à budgétiser dans le cadre de la réforme des IC nationaux) ;
- Réserver une nuit d'hôtel pour l'arbitre qui doit venir de loin (notion de distance ou de temps à définir) ;
- Afin d'équilibrer le nombre d'arbitres et d'événements, maintenir le statut d'arbitre au niveau LFBB sur base du nombre de matches arbitrés plutôt qu'en fonction du nombre de jours de prestation.

Mise en œuvre

- ➔ Présentation de ces propositions à l'OA FRBB, à la recherche d'un consensus. En l'absence d'accord au national pour l'uniformisation du défraiement des arbitres, volonté de la LFBB de mettre en application ces propositions et examination (notamment budgétaire) des possibilités année après année.

4. DEMANDE DE DEROGATION DE PARTICIPATION POUR LIANNE TAN AUX CHAMPIONNATS DE BELGIQUE ELITES (CBE) 2023

Le coach responsable et la Direction technique sollicitent une dérogation auprès de l'OA LFBB pour Lianne TAN dont le calendrier sportif, basé sur ses objectifs sportifs en vue de la qualification pour les JO de Paris 2024, prévoit de jouer un tournoi en Asie la semaine des CBE 2023.

- ➔ L'OA LFBB soutient, à 6 voix pour, 4 voix contre, la dérogation à la participation de Lianne TAN pour les Championnats de Belgique 2023. Conformément à l'art. 507 du règlement, la demande de dérogation, accompagnée du soutien de l'OA LFBB, doit être introduite auprès de la commission sportive nationale afin d'éviter la sanction prévue par cet article.



5. DIFFUSION DES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE ELITES 2023 SUR CHAINES LOCALES

- L'OA LFBB alloue, à l'unanimité moins une voix, un budget limité pour la diffusion télévisée de 3 finales des CBE 2023 en direct sur toutes les chaînes de télévision locales. A charge du responsable event/communication de négocier avec CanalZoom ou de trouver d'autres financements pour combler le budget manquant.

6. FEEDBACK TEAMBUILDING NATIONAL

Brefs commentaires sur le feed-back du teambuilding national organisé en décembre 2022.

7. RESPONSABLE CELLULE ARBITRAGE

- L'OA LFBB valide le profil de fonction du responsable de la commission arbitrage. Il demande en outre à ce que les « incompatibilités » sur base des règlements soient mentionnées dans ce profil de fonction. Sur base de l'estimation de la charge de travail, l'OA LFBB prévoit un défraiement sur base du plafond du volontariat pour le responsable de la commission arbitrage.

8. BUDGET LFBB 2023

L'estimation budgétaire 2023 a été présentée ; les différentes pistes de réduction des charges et d'augmentation des produits ont été discutées par l'OA LFBB.

- L'OA LFBB demande qu'une simulation supplémentaire soit réalisée et discutée lors de la prochaine séance de l'OA qui sera programmée mi-janvier 2023. Un budget simplifié (type AGC) sera également présenté.

Ajustement stratégique des Formations de cadres et nouveaux tarifs

Constat : A l'issue de la bilatérale Formation des cadres avec l'Adeps, la LFBB tire le même constat en matière de formation que nos collègues des sports de raquettes : tandis que nous disposons d'énormément de moniteurs brevetés « Animateur », les brevetés « Initiateur » badminton manquent.

Les causes identifiées sont les suivantes :

- Le contenu de l'animateur badminton dépasse son champ de compétences (« Animer et faire découvrir l'activité badminton ») ;
- La formation « animateur badminton » actuelle dédouane les candidats moniteurs quant à leur responsabilité de formation : *“Je suis formé, je suis compétent et je réponds aux besoins des membres de mon club”*. Or ces champs de compétence de l'animateur ne permettent pas d'encadrer un groupe régulier débutant en club (*pas de notion de planification de séances sur une saison, par rapport à des objectifs sportifs*).



Ajustements dans l'objectif de l'orientation stratégique LFBB visant le déploiement de moniteurs initiateur badminton dans les clubs LFBB:

- La LFBB profite du travail actuel de digitalisation des premiers niveaux de formation pour redéfinir les limites "Animateur VS initiateur".
- Le programme de formation placera au centre l'organisation des formations Initiateur (2023 et 2024) de la manière suivante :
 - o 3 formations Moniteur sportif initiateur proposées par année, réparties en FWB ;
 - o Organisation groupée des formations Animateur et Initiateur (l' « animateur badminton » ne sera plus organisé de manière indépendante et décentralisée).

Le candidat qui souhaite ne suivre que la formation "Animateur" pourra ne suivre que les journées de formation du MSInBad (durant lesquelles sera dispensé l'AnimBad). Dans ce cas, le candidat « Animateur » ne doit pas répondre aux prérequis de la réussite des cours généraux ADEPS, mais il devra s'acquitter du même montant d'inscription que le candidat Moniteur Initiateur Badminton. Si le candidat désire poursuivre ultérieurement sa formation Moniteur Initiateur Badminton, son inscription couvre une période de 2 ans pour la saison en cours (je suis l'animateur en octobre 2023, j'ai jusque juin 2026 pour suivre la formation Moniteur Initiateur) ; il devra alors s'acquitter du montant d'homologation du brevet ADEPS (15€).

Suite à l'exercice budgétaire 2023 et à l'ajustement stratégique, les montants d'inscription aux formations ont été revus pour le programme de formations 2023 et 2024 :

- Animateur Badminton en partenariat avec HE et Universités : 30€ (20€ en 2022)
- Moniteur Initiateur Badminton : 200€ (150€ en 2022)
- Moniteur Educateur Badminton : 250€

➔ L'OA LFBB vote à l'unanimité cet ajustement stratégique, d'autant qu'il est déjà pris en compte dans l'estimation budgétaire 2023 présentée.

9. DIVERS

Révision des tournois jeunes

➔ Autorisation de prolongation de la période de demande d'organisation des tournois jeunes 2023-2024, en vue de la réforme des compétitions jeunes, votée à l'unanimité par l'OA LFBB. La nécessité, pour des questions d'organisation, d'avoir un pré-calendrier pour les clubs disposant d'une école de jeunes est soulignée. Le projet de réforme des compétitions jeunes sera présenté à l'OA LFBB lors de la séance de février 2023.